

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND**

4 mars 2013	Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Armand, tenue à la salle du Conseil de Saint-Armand, lundi le 4 mars 2013 à 19h30, sous la présidence de Monsieur Réal Pelletier, maire.
Présences	Sont aussi présents, les conseillers suivants : Marielle Cartier, Ginette Lamoureux Messier et Clément Galipeau.
Absences	Les conseillers Daniel Boucher, Serge Courchesne et Richard Désourdy sont absents.
Autres présences	La directrice générale, Jacqueline C. Chisholm, l'inspecteur municipal, Luc Marchessault, le directeur incendie, monsieur Grant Symington, l'assistant directeur, Andrew Monette, le capitaine, Trevor Monette, ainsi que trois citoyens sont aussi présents.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la prière et après avoir constaté quorum, Monsieur le maire Réal Pelletier ouvre la séance, présente l'ordre du jour et demande son adoption.

1. Prière

ADMINISTRATION

2. Présentation et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2013
4. Comptes du mois payés et à payer
5. Émission d'obligations pour le refinancement du règlement d'emprunt
6. Modification de la résolution numéro 13-02-027 concernant de la restauration au 414 chemin Luke
7. Mandat à l'architecte pour l'aménagement intérieur du 414 chemin Luke

COMMUNICATIONS

8. Compte-rendu de la rencontre du comité des communications

SECURITÉ PUBLIQUE

9. Rapport du chef pompier
10. Compte-rendu de la rencontre du comité incendie du 21 février dernier

VOIRIE MUNICIPALE

11. Rapport de l'inspecteur en voirie
12. Approbation de la programmation des travaux présentés au MAMROT dans le cadre du programme de remboursement de la taxe sur l'essence
13. La municipalité de Pike-River demande une rencontre avec les municipalités de Saint-Armand et Stanbridge-Station concernant l'entretien du chemin Morgan

HYGIENE DU MILIEU

14. Modification des valves et compteurs sur la ligne d'aqueduc alimentant la Ville de Bedford à la sortie du secteur Philipsburg
15. Revitalisation de berges
16. Séance d'information publique concernant le service d'écocentres

URBANISME ET ZONAGE

17. Rapport de l'inspecteur en bâtiments
18. Ajout à la plage horaire de l'inspecteur responsable de l'émission des permis
19. Demande de lotissement par Monsieur Michel Pelletier
20. Report de la rencontre avec la CPTAQ concernant une demande de révision et rectification de la décision concernant les îlots déstructurés
21. Orientation préliminaire de la demande d'aliénation d'une partie de terrain à Monsieur André Lapointe
22. Suivi du dossier de Joseph et Urbain Swennen contre la C.P.T.A.Q.

LOISIRS ET CULTURE

23. Service d'entretien horticole au centre communautaire, au 203 rue Philips et au parc du secteur Philipsburg
24. Modification de la résolution no. 12-11-269 concernant la contribution financière de la municipalité au projet de centre d'interprétation du patrimoine présenté par la Société de développement de Saint-Armand
25. Approbation du formulaire de « *Demande de soutien municipal pour une activité communautaire* » présenté par le Carrefour culturel
26. Demande d'utilisation de la salle communautaire pour une session printemps de yoga

AFFAIRES EXTERIEURES

- 27. Rapport de la MRC
- 28. Contribution financière au kiosque touristique de Venise-en-Québec
- 29. Demande d'aide financière de la Tournée des 20
- 30. Proposition de rencontre par la Coopérative de Solidarité Santé Bedford et Région avec des membres désignés du Conseil municipal
- 31. Proposition de décret du mois d'avril, mois de la jonquille
- 32. Offre d'aide financière pour la réfection des jeux au parc
- 33. Demande d'appui concernant la fluoration de l'eau potable
- 34. VARIA
 - Analyse des membres des comités en lien avec la municipalité
 - Dépôt du rapport trimestriel
 - Projet Virage Rivages
- 35. Levée

13-03-056 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Ginette Lamoureux Messier
et résolu

QUE : L'ordre du jour soit adopté tel que présenté en laissant le VARIA ouvert jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉ**13-03-057 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

Il est proposé par Clément Galipeau
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : Le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2013 soit adopté tel que rédigé et lu par les membres du Conseil.

ADOPTÉ**4. COMPTES DU MOIS PAYÉS ET À PAYER**

Les comptes suivants sont présentés pour acceptation :

TOTAL DES SALAIRES PAYÉS EN FÉVRIER 2013 : 23 112.39 \$

LISTE DES COMPTES PAYÉS EN FÉVRIER 2013 :

C1300105	Société Canadienne des Postes	127.74
C1300106	École Jean-Jacques-Bertrand	500.00
C1300107	Massey Vanier Scholarship Bursary Fund	500.00
C1300108	Fabrique Notre-Dame de Lourdes	1 500.00
C1300109	Ass.Chefs en sécurité incendie du Qc	252.95
C1300110	Société développement de Saint-Armand	2 749.60
C1300111	Dura-Club inc.	100.00
C1300112	Madelyn Marcoux	443.75
C1300113	Bistro Le 8 ^e ciel	1 393.50
L130009	Hydro-Québec	108.00
L1300010	Receveur Général	2 335.83
L1300011	Ministre du revenu du Qc	5 165.18
L1300012	C.S.S.T.	30.69
L1300013	Bell Mobilité	5.75
L1300014	Bell Internet haute Vitesse Affaires	88.47
L1300015	Telus	485.49
L1300016	Bell Mobilité	151.43

LISTE DES COMPTES PAYÉS EN FÉVRIER 2013 16 436.72 \$

LISTE DES COMPTES À PAYER :

C1300114	Colette Litjens	878.12
C1300115	Luc Marchessault	555.50
C1300116	Jacques Pelletier	21.00
C1300117	Clément Galipeau	65.50
C1300118	S.A.A.Q.	48.15
C1300119	M.R.C. de Brome-Missisquoi	47 197.00
C1300120	Ministre des Finances	132.00
C1300121	Ville de Bedford	5 076.94
C1300122	Régie Intermun. Élimination Déchets	1 272.04
C1300123	Christiane Dubé	90.00
C1300124	Arlette Arpin	105.00
C1300125	Les Pétales Dupont inc.	3 164.96
C1300126	Propane du Suroit	2 362.17
C1300127	Aquatech Société de Gestion de l'eau	1 474.04
C1300128	Médias Transcontinental SENC	365.62
C1300129	Graymont (Qc) inc.	1 039.13
C1300130	Les Éditions Juridiques FD	73.50
C1300131	Fédération Québécoise des Municipalités	10.17
C1300132	Papeterie Coupal	448.58
C1300133	Financière Banque Nationale inc.	1 297.00
C1300134	CDS Produits de Bureau inc.	1 286.95
C1300135	L.Bourgea & Fils inc.	66.55
C1300136	J.O. Levesque Ltée	1 737.25
C1300137	Martech inc.	650.76
C1300138	Thibault & Associés	535.28
C1300139	Sifto Canada inc.	10 001.16
C1300140	Motosport G & L enr.	133.75
C1300141	Réanimation sauve-vie	1 023.28
C1300142	Receveur général du Canada	458.00
C1300143	P.A. Le Riverain -Bedford	258.66
C1300144	L'homme et Fils enr.	2 132.71
C1300145	Entreprises Électriques de Bedford	155.22
C1300146	Pompex inc.	3 932.00
C1300147	Location Florabec inc.	1 060.75
C1300148	G.E.S.T.I.M.	1 775.23
C1300149	Atelier de mécanique mobile de l'estrie	1 125.23
C1300150	Ville de Cowansville	114.98
C1300151	Emco Corporation	1 524.78
C1300152	Domaine du Ridge	417.64
C1300153	Groupe Maska inc.	670.93
C1300154	Génératrice Drummond	788.83
C1300155	Würth Canada Limitée	224.00
C1300156	Dynamic Online Marketing Corp.	252.00
C1300157	Allied Medical	648.04
C1300158	Previmed inc.	189.50
C1300159	Peter Gendreau	150.00
C1300160	Francis Picard	119.33
C1300161	Boutique du Plongeur	646.74
C1300162	Sani-Eco inc.	474.64
C1300163	Carleton Rescue Equipment Ltd	60.69
C1300164	Sylvie Smith	117.65
C1300165	Biolab	395.51
C1300166	Magasin Général Pike-River	77.00
C1300167	Astronautes Communication inc.	804.83
C1300168	Toilettes portatives sanibert	298.94
C1300169	Construction Marc Chevalier inc.	379.42
C1300170	Arazi Boily Claire	300.00
C1300171	Télé Page	217.02
C1300172	André Lapointe	65.93

C1300173	Msk Équipements industriels	392.39
C1300174	Consultants Guérin et Associés Ltée	4 311.56
C1300175	Ginette Lamoureux Messier	86.54
C1300176	Grant Symington	933.40
C1300177	Andrew Monette	578.08
C1300178	Joël Gendreau	46.50
C1300179	Louis Durocher	534.00

Total des comptes à payer **107 830.07 \$**

Je, soussignée, directrice générale de la municipalité, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci haut mentionnées sont projetées par le conseil de la municipalité.

Directrice générale

13-03-058

**Il est proposé par Clément Galipeau
appuyé par Ginette Lamoureux Messier
et résolu**

QUE : les comptes ci hauts mentionnés au montant de 23 112.39 \$, de 16 436.72 \$, et de 107 830.07 \$ soient acceptés et payés ainsi que la facture suivante :

Franklin County : 100.00 \$ US

ADOPTÉ

13-03-059

FACTURE ORGANISME BASSIN VERSANT BAIE MISSISQUOI

**Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Clément Galipeau
et résolu**

QUE : la municipalité accepte de contribuer aux inventaires et rapport sur les habitats et la biodiversité le long de la rivière de la Roche et ses tributaires réalisés en 2012 par l'Organisme de Bassin Versant de la Baie Missisquoi, avec un montant de 15 600 \$, payé à même le surplus accumulé.

ADOPTÉ

13-03-060

5. ÉMISSION D'OBLIGATIONS POUR LE REFINANCEMENT DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT

CONSIDÉRANT QUE : la Municipalité de Saint-Armand souhaite emprunter par billets un montant total de 379 000 \$, en vertu du règlement d'emprunt numéro 14-99-B;

CONSIDÉRANT QU' : à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

En conséquence,

**Il est proposé par Ginette Lamoureux Messier
appuyé par Clément Galipeau
et résolu**

QUE : le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU' : un emprunt par billet au montant de 379 000 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro 14-99-B soit réalisé;

QUE : les billets soient signés par le maire, Monsieur Réal Pelletier et la secrétaire-trésorière, Jacqueline C. Chisholm;

QUE : les billets soient datés du 12 mars 2013;

QUE : les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE : les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2014	33 000 \$
2015	34 000 \$
2016	35 000 \$
2017	36 100 \$
2018	37 200 \$ (à payer en 2018)
2018	203 700 \$ (à renouveler)

QUE : pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Saint-Armand émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 12 mars 2013), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2019 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement numéro 14-99-B, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

ADOPTÉ

13-03-061 **ADJUDICATION D'ÉMISSION DE BILLETS EN VERTU DU RÈGLEMENT NO. 14-99-B (14-99-D)**

Il est proposé par Ginette Lamoureux Messier
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : la Municipalité de Saint-Armand accepte l'offre qui lui est faite de **Financière Banque Nationale inc.** pour son emprunt du 12 mars 2013 au montant de 379 000 \$ par billet en vertu du règlement d'emprunt numéro 14-99-B, au prix de **98,58000**, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

33 000 \$	1,75%	12 mars 2014
34 000 \$	2,00%	12 mars 2015
35 000 \$	2,15%	12 mars 2016
36 100 \$	2,30%	12 mars 2017
240 900 \$	2,50%	12 mars 2018

QUE : les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

ADOPTÉ

13-03-062 **6. MODIFICATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 13-02-027 CONCERNANT DE LA RESTAURATION AU 414 CHEMIN LUKE**

Il est proposé par Clément Galipeau
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : monsieur Fabien Poirier, restaurateur, soit engagé pour la restauration des portes et fenêtres, ainsi que certaines boiseries de l'ancienne gare, au taux fixe de 35 \$ de l'heure, et jusqu'à concurrence de 24 999 \$, taxes incluses.

ADOPTÉ

13-03-063 **7. MANDAT À L'ARCHITECTE POUR L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR DU 414 CHEMIN LUKE**

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Ginette Lamoureux Messier
et résolu

QUE : les Consultants Guérin et Associés Ltée soit mandaté pour l'aménagement intérieur de l'ancienne gare, aux taux horaire de 55 \$ / heure pour un technicien sénior, et de 90 \$ / heure pour un architecte sénior.

ADOPTÉ

8. COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU COMITÉ DES COMMUNICATIONS

Madame Ginette Lamoureux Messier donne le compte rendu de la rencontre du 20 février 2013.

13-03-064

9. RAPPORT DU CHEF POMPIER

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

QU': une paire de botte soit achetée de chez CSE Incendie et Sécurité inc., pour le cadet Tyler Symington, au coût de 332.28 \$ taxes incluses.

ADOPTÉ

10. COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU COMITÉ INCENDIE DU 21 FÉVRIER DERNIER

L'engagement d'un pompier soit inscrit à l'ordre du jour de la séance ordinaire d'avril prochain.

11. RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN VOIRIE

Rien à signaler.

13-03-065

12. APPROBATION DE LA PROGRAMMATION DES TRAVAUX PRÉSENTÉS AU MAMROT DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE REMBOURSEMENT DE LA TAXE SUR L'ESSENCE

PROGRAMME DE REMBOURSEMENT DE LA TAXE SUR L'ESSENCE

ATTENDU QUE : la municipalité a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013*;

ATTENDU QUE : la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

Il est proposé par Ginette Lamoureux Messier
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

QUE : la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013;

QUE : la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

QUE : la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 112 \$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme;

QUE : la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

ADOPTÉ

13. LA MUNICIPALITÉ DE PIKE-RIVER DEMANDE UNE RENCONTRE AVEC LES MUNICIPALITÉS DE SAINT-ARMAND ET STANBRIDGE-STATION CONCERNANT L'ENTRETIEN DU CHEMIN MORGAN

Demander à la municipalité de Pike-River de soumettre 3 ou 4 dates en avril en soirée.

13-03-066

14. MODIFICATION DES VALVES ET COMPTEURS SUR LA LIGNE D'AQUEDUC ALIMENTANT LA VILLE DE BEDFORD À LA SORTIE DU SECTEUR PHILIPSBURG

CONSIDÉRANT QUE : les valves et les compteurs à la sortie du secteur Philipsburg sont à changer afin d'isoler la consommation d'eau du secteur Philipsburg qui doit être déclarée dans le rapport annuel demandé dans le cadre de la Stratégie Québécoise d'Économie d'Eau Potable;

CONSIDÉRANT QUE : la ville de Bedford bénéficiera autant de ces travaux;

En conséquence,

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand accepte que la Ville de Bedford demande des soumissions pour le changement des valves et des compteurs d'eau à la sortie du secteur Philipsburg;

QUE : si les soumissions reçues s'avèrent conformes à l'estimé déjà reçue par la municipalité de Saint-Armand, une entente intermunicipale pourra être négociée afin de déterminer le partage des coûts de ces travaux.

ADOPTÉ

15. REVITALISATION DE BERGES

Le projet initial sera fermé à la prochaine séance.

16. SÉANCE D'INFORMATION PUBLIQUE CONCERNANT LE SERVICE D'ÉCOCENTRES

Une séance d'information publique pour les citoyens résidentiels de la MRC de Brome-Missisquoi aura lieu mercredi le 20 mars 2013 à 18h30 à la MRC.

17. RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENTS

Le rapport est déposé.

13-03-067

18. AJOUT À LA PLAGE HORAIRE DE L'INSPECTEUR RESPONSABLE DE L'ÉMISSION DES PERMIS

Il est proposé par Ginette Lamoureux Messier
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : le Conseil municipal accepte qu'une demi-journée additionnelle par semaine, de la part de l'inspecteur responsable de l'émission des permis, soit ajoutée à sa plage horaire pour le mois d'avril.

ADOPTÉ

13-03-068

19. DEMANDE DE LOTISSEMENT PAR MONSIEUR MICHEL PELLETIER

CONSIDÉRANT QUE : la demande de lotissement par Michel Pelletier, Carment Clouâtre, Silvain Loïselle et Mélissa Pelletier pour le lot 393 du cadastre de la Paroisse de Saint-Armand Ouest;

CONSIDÉRANT QUE : les deux (2) nouveaux lots projetés ont un frontage de 49.93 mètres;

CONSIDÉRANT QUE : le frontage requis pour un lot, selon le règlement no. 97-10, Règlement de lotissement, est de 50 mètres;

CONSIDÉRANT QUE : le coût d'une demande de dérogation mineure est de 200 \$;

Il est proposé par Ginette Lamoureux Messier
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

QUE : les frais de la dérogation mineure, demandée par monsieur Michel Pelletier, concernant le frontage de deux (2) nouveaux lots projetés, ne lui soient pas chargés.

ADOPTÉ

20. REPORT DE LA RENCONTRE AVEC LA CPTAQ CONCERNANT UNE DEMANDE DE RÉVISION ET RECTIFICATION DE LA DÉCISION CONCERNANT LES ÎLOTS DÉSTRUCTURÉS

La rencontre avec la CPTAQ concernant une demande de révision et rectification de la décision concernant les îlots déstructurés est reporté au 29 mai 2013 à 9h30 à Longueuil.

21. ORIENTATION PRÉLIMINAIRE DE LA DEMANDE D'ALIÉNATION D'UNE PARTIE DE TERRAIN À MONSIEUR ANDRÉ LAPOINTE

D'après l'orientation préliminaire, la demande à la CPTAQ pour la vente d'une partie du lot 111 à monsieur André Lapointe devrait être autorisée.

22. SUIVI DU DOSSIER DE JOSEPH ET URBAIN SWENNEN CONTRE LA C.P.T.A.Q.

Le dossier de la CPTAQ contre Joseph et Urbain Swennen S.E.N.C. retourne au Tribunal d'Appel pour être entendu devant un nouveau quorum.

13-03-069

23. SERVICE D'ENTRETIEN HORTICOLE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, AU 203 RUE PHILIPS ET AU PARC DU SECTEUR PHILIPSBURG

CONSIDÉRANT QUE : l'offre de service d'entretien horticole reçue de madame Sylvie Ditcham au montant de 3 000 \$ représente une hausse de 9 % par rapport à l'an passé;

CONSIDÉRANT QUE : les élus et les employés municipaux ont reçu une hausse de salaire de 2,43 % en 2013;

En conséquence,

Il est proposé par Clément Galipeau
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : les membres du Conseil proposent à Madame Ditcham un montant de 2 816.83 \$ pour ses services d'entretien horticole, tels que décrits dans son offre de services.

ADOPTÉ

13-03-070

24. MODIFICATION DE LA RÉOLUTION NO. 12-11-269 CONCERNANT LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ AU PROJET DE CENTRE D'INTERPRÉTATION DU PATRIMOINE PRÉSENTÉ PAR LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-ARMAND

Il est proposé par Ginette Lamoureux Messier
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : la municipalité accepte de contribuer financièrement un montant de 10 000 \$ à la Société de Développement de Saint-Armand dans le cadre de son projet de création d'un centre d'interprétation du patrimoine ayant pour thématique le passage de Champlain dans la région du lac et l'accueil des expositions itinérantes en collaboration avec les Sociétés d'histoire et les Musées de la région.

ADOPTÉ

13-03-071

25. APPROBATION DU FORMULAIRE DE « DEMANDE DE SOUTIEN MUNICIPAL POUR UNE ACTIVITÉ COMMUNAUTAIRE » PRÉSENTÉ PAR LE CARREFOUR CULTUREL

Il est proposé par Ginette Lamoureux Messier
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand approuve le formulaire de « Demande de soutien municipal pour une activité communautaire » présenté par le Carrefour Culturel.

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS 21H05

Colette Litjens : aucune visite de l'évaluateur ?

13-03-072 26. DEMANDE D'UTILISATION DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE POUR UNE SESSION PRINTEMPS DE YOGA

Il est proposé par Ginette Lamoureux Messier
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

QUE : les membres du Conseil acceptent qu'une session printemps de yoga ait lieu dans la salle communautaire avec la même plage horaire déjà utilisée.

ADOPTÉ

27. RAPPORT DE LA MRC

Monsieur le maire fait un compte-rendu de la séance du 19 février dernier.

13-03-073 28. CONTRIBUTION FINANCIÈRE AU KIOSQUE TOURISTIQUE DE VENISE-EN-QUÉBEC

Il est proposé par Ginette Lamoureux Messier
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand accepte de contribuer financièrement à l'administration du kiosque touristique de Venise-en-Québec avec un montant de 1 000\$ pour 2013.

ADOPTÉ

13-03-074 29. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE LA TOURNÉE DES 20

Il est proposé par Ginette Lamoureux Messier
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand accepte de contribuer financièrement à l'édition 2013 de la Tournée des 20 avec un montant de 600 \$.

ADOPTÉ

13-03-075 30. PROPOSITION DE RENCONTRE PAR LA COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ SANTÉ BEDFORD ET RÉGION AVEC DES MEMBRES DÉSIGNÉS DU CONSEIL MUNICIPAL

Il est proposé par Ginette Lamoureux Messier
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

QUE : les membres du Conseil suivants soient désignés pour participer à une rencontre avec la Coopérative de Solidarité Santé de Bedford :

monsieur Réal Pelletier, maire;
madame Ginette Lamoureux Messier, conseillère;
monsieur Clément Galipeau, conseiller;

QU' : une date en avril prochain, en soirée, soit proposée par la Coopérative de solidarité Santé de Bedford.

ADOPTÉ

13-03-076 31. PROPOSITION DE DÉCRET DU MOIS D'AVRIL, MOIS DE LA JONQUILLE

CONSIDÉRANT QUE : le cancer touche tout le monde et qu'en moyenne, au Québec, toutes les 11 minutes, une personne apprend qu'elle a le cancer et qu'une personne en meurt toutes les 26 minutes ;

CONSIDÉRANT QUE : la Société canadienne du cancer est active dans la lutte contre le cancer depuis 1938, et qu'elle est l'organisme national qui contribue le plus à la recherche sur le cancer au pays ;

CONSIDÉRANT QUE : la Société canadienne du cancer lutte sur tous les fronts, non seulement par la recherche, mais aussi par la prévention et le soutien aux nombreuses personnes touchées par cette terrible maladie ;

CONSIDÉRANT QUE : le mois d'avril est maintenant le Mois de la jonquille, symbole de vie de la Société canadienne du cancer, et que celle-ci, chaque année, lance un vaste mouvement de solidarité envers les quelque 180 000 Québécois et Québécoises qui ont actuellement un cancer ;

CONSIDÉRANT QUE : soutenir les activités du Mois de la jonquille, c'est aussi se montrer solidaire envers les proches touchés par la maladie, affirmer son appartenance à un groupe de citoyens qui lutte contre le cancer et unir sa voix à celle de la Société canadienne du cancer pour dire que nous sommes « Avec vous. Contre les cancers. Pour la vie. » ;

CONSIDÉRANT QUE : l'argent recueilli pendant le Mois de la jonquille fait une réelle différence et contribue à aider la Société canadienne du cancer à financer des projets de recherche qui sauveront des vies, à offrir de l'information récente et fiable sur le cancer, à fournir des services de soutien à la communauté, à mettre en place des programmes de prévention et à militer activement afin d'obtenir du gouvernement des lois et politiques publiques qui protègent la santé des Québécois et Québécoises ;

EN CONSÉQUENCE,

**Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Ginette Lamoureux Messier
et résolu**

DE DÉCRÉTER le mois d'avril Mois de la jonquille.

QUE : le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

ADOPTÉ

32. OFFRE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA RÉFECTION DES JEUX AU PARC

- Trois scénarios de jeux seront envoyés à la municipalité par madame Bérat, directrice de l'école Notre-Dame-de-Lourdes.

- Le sujet est reporté pour discussion lors de la préparation des prévisions budgétaires 2014.

33. DEMANDE D'APPUI CONCERNANT LA FLUORATION DE L'EAU POTABLE

Aucune résolution.

34. VARIA

RESPONSABILITÉ DES MEMBRES DU COMITÉ

Me Elaine Francis sera consultée afin d'établir la limite de responsabilité des membres d'un comité municipal.

RAPPORT TRIMESTRIEL

Le rapport est déposé par la directrice générale.

13-03-077

PROJET VIRAGE RIVAGES

CONSIDÉRANT QUE : le conseil de la MRC a adopté le 28 novembre dernier un plan d'action pour mieux gérer les eaux de surface dont une des actions concerne la revégétalisation des bandes riveraines;

CONSIDÉRANT QUE : le projet « Virage Rivages » permet de revégétaliser les bandes riveraines et autres endroits sensibles à l'érosion;

CONSIDÉRANT QUE : la pépinière de bandes riveraines de la MRC produit annuellement environ 30 000 arbustes à la moitié du coût du marché;

CONSIDÉRANT QUE : la productivité de la pépinière de bandes riveraines est supérieure aux attentes ce qui engendre un surplus de végétaux disponibles au printemps 2013;

CONSIDÉRANT QUE : des bandes riveraines en meilleur état entraîneront des lacs et des cours d'eau en meilleure santé ce qui bénéficiera à l'ensemble de la population.

**Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Ginette Lamoureux Messier
et résolu**

De participer à la distribution d'arbustes en vue de revégétaliser les rives des lacs et des cours d'eau, les bordures de fossés et les pentes fortes pour diminuer l'érosion des sols. D'informer la MRC que notre municipalité achètera 200 arbustes au coût unitaire de 2,28 \$ pour planter sur nos terrains municipaux ou pour distribuer gratuitement à nos citoyens en avril prochain.

ADOPTÉ

13-03-078

35. LEVÉE DE LA SÉANCE

**Il est proposé par Clément Galipeau
et unanimement résolu**

QUE : la séance soit levée à 21H35.

ADOPTÉ

DIRECTRICE GÉNÉRALE
Jacqueline C. Chisholm

MAIRE
Réal Pelletier